



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**  
L'ASSOCIATION

Candidature au Conseil d'Administration  
De l'Association Énergie Partagée

A retourner par e-mail à : [justine.peullemeulle@energie-partagee.org](mailto:justine.peullemeulle@energie-partagee.org)

Date limite de l'envoi des candidatures : **Dimanche 12 mai 2019.**

**Je soussigné-e- :** ~~M. M~~ **Mme** Jean-Baptiste LEBRUN

Fonction : Directeur.....

Représentant la structure membre d'Énergie Partagée : CLER Réseau pour la Transition énergétique

Suppléant : Yannick Régnier, Responsable de projets « Énergie et Territoires ».....

**Présente ma candidature au Conseil d'administration d'Énergie Partagée en 2019**

L'organisme représenté appartient au :

- Collège 1 : Fondateurs et assimilés
- Collège 2 : Projets en développement / projets en exploitation
- Collège 3 : Partenaires
- Collège 4 : Réseaux territoriaux

Fait à Montreuil.....

Date : 12 mai 2019

Signature :

Vous aurez la possibilité d'exprimer brièvement vos motivations lors de l'Assemblée générale, nous vous encourageons toutefois à les formuler ci-dessous.

Présentez votre structure en quelques lignes :

**Le CLER - Réseau pour la transition énergétique (anciennement Comité de liaison pour les énergies renouvelables) est une association française créée en 1984. Elle a pour objectif de promouvoir les énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie et plus largement, la transition énergétique.**

En 2019, le CLER fédère un réseau de plus de 300 structures professionnelles (associations, entreprises, collectivités, organismes de formation) réparties sur l'ensemble du territoire français, qui mettent en œuvre la transition énergétique sur le terrain, à l'aide de pratiques locales vertueuses et reproductibles.

En tant que tête de réseau, les missions du CLER sont :

- développer et animer les réseaux et les dynamiques d'échanges ;
- accompagner la transition énergétique grâce à des propositions formulées auprès des pouvoirs publics, de la société civile et des médias ;
- informer et communiquer sur la transition énergétique grâce des outils numériques, des publications et des événements.

Retrouvez la présentation plus complète du CLER et de nos valeurs sur notre site internet : <https://cler.org/association/qui-sommes-nous/>

**Quelles sont les raisons et motivations pour lesquelles vous souhaitez faire partie du Conseil d'administration ?**

Membre fondateur d'Energie Partagée, le CLER est historiquement attaché au développement des énergies renouvelables et de leur appropriation citoyenne. Partageant de nombreux adhérents, nos deux réseaux sont complémentaires à l'échelle nationale comme au niveau des territoires, qu'il s'agisse de promouvoir une vision ambitieuse de la transition énergétique, par les citoyens et les territoires, ou d'avancer ensemble, via l'entraide et le partage d'expérience, sur des projets et des initiatives concrètes.

Si de nombreux projets réussis témoignent aujourd'hui que ce chemin est le bon, il reste long et semé d'embûches. Suivant la tendance actuelle à ne juger les projets qu'avec le seul critère du coût, le gouvernement en vient par exemple à remettre en cause les conditions (et notamment les tarifs) qui ont permis aux pionniers de réussir. A l'inverse, la reconnaissance des « communautés énergétiques locales » dans le droit européen doit être transformée en opportunité pour déloquer, sur le terrain, les freins qui compliquent ou limitent encore trop souvent les projets EnR citoyens.

Le CLER Réseau pour la Transition Énergétique est candidat au CA d'Energie Partagée pour poursuivre le travail commun, assurer la meilleure articulation possible de nos activités et de nos stratégies et tirer tout le bénéfice possible de la synergie naturelle entre nos réseaux.

**Qu'est-ce que vous apporteriez au Mouvement Energie Partagée ?**

Le CLER Réseau pour la Transition Énergétique souhaite participer à la construction et contribuer à des initiatives communes avec Energie Partagée, comme le collectif pour l'énergie citoyenne. Qu'il s'agisse de rencontres, de relais d'information, de partage d'expérience et d'expertise ou de renfort sur nos actions respectives, les opportunités ne manquent pas.

A titre d'exemple, le CLER a récemment travaillé sur plusieurs thématiques dont les résultats et les suites peuvent intéresser directement le mouvement Energie Partagée : Nouvelles solidarités urbain-rural pour la transition énergétique, création de valeur locale, plaidoyer à l'occasion des documents cadre nationaux (projet de Loi énergie Climat, Programmation pluriannuelle de l'énergie, transposition à venir des nouvelles directives européennes, ...).